Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile

Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband

Band: 38 (1991)

Heft: 10

Vereinsnachrichten: Vent frais sur l'Union suisse pour la protection civile

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 23.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Assemblée d'information des délégués à Nottwil (LU)

Vent frais sur l'Union suisse pour la protection civile

rei. L'Union suisse pour la protection civile tourne son regard vers le futur. Voilà ce que l'on a pu ressentir clairement lors de la 37° assemblée ordinaire des délégués. La présentation inédite des comptes annuels selon un nouveau plan comptable, l'adoption des statuts révisés et le brillant exposé de Karl Kennel, président de la Croix-Rouge suisse (CRS), ont constitué les points forts de cette manifestation qui s'est déroulée harmonieusement. L'AD est très appréciée des personnes engagées dans la PCi, car elle constitue pour elles un forum de contacts.

Dans son discours introductif, le Président Robert Bühler a adressé des paroles marquantes aux délégués. Il s'est exprimé sur le contenu et la raison d'être de la Conféderation ainsi que sur les fondements ethniques de la souveraineté de la Suisse. Un état démocratique doit impérativement disposer du pouvoir de faire respecter le droit à l'intérieur et l'indépendance à l'extérieur. Robert Bühler a poursuivi en expliquant que l'extension de la mission de la protection civile constituait pour cette dernière une occasion favorable de supprimer ses défauts, d'accroître son efficacité, d'éliminer les doublesemplois, d'aménager avec davantage de souplesse et de rapidité la préparation des personnes astreintes à servir dans la PCi et enfin, d'améliorer l'image de la protection civile.

L'activité de l'Union suisse pour la protection est également marquée par les changements et les nouveautés. C'est ainsi que les points forts de l'activité de l'association pour 1992 sont fixés quelque peu différemment. Robert Bühler a souligné en outre que, compte tenu de la réduction attendue du nombre de personnes astreintes à servir dans la protection civile, selon le plan directeur armée 95, il faut impérativement renforcer la publicité pour recruter de nouveaux membres dans l'association et conclure de nouveaux abonnements à la revue Protection civile. De plus, l'USPC envisage de soutenir plus fermement que par le passé les sections dans leurs préoccupations et dans leurs requêtes, ainsi que pour les travaux de publicité. Sur le plan national, l'USPC se propose d'entretenir avec soin la collaboration avec les organes qui sont proches de la protection civile. Sur le plan international, il y a lieu d'intensifier la coopération avec les associations de protection civile des Etats neutres de l'Europe. Soucieuse de prendre une part active à élaboration du plan directeur de la protection civile 95, l'USPC organisera des séances portant sur ce thème principal ou sur des thèmes partiels s'y rapportant.



Le club d'accordéonistes de Brittnau, dirigé par Trudi Steiner, assure un accueil des délégués en musique.

Davantage de transparence dans les finances

S'attachant à expliquer les comptes annuels, le vice-président Peter Wieser a souligné qu'au cours de 1989, le système comptable avait été modifié. Ce n'est donc qu'avec l'exercice de 1990 qu'il est possible de présenter pour la première fois une comptabilité complète qui, à l'avenir, permettra dans toutes ses parties de faire des comparaisons avec les années précédentes.

Le nouveau plan comptable donne davantage de transparence aux finances de l'Union. Peter Wieser juge que la situation financière de l'Union suisse pour la protection civile n'est pas particulièrement bonne. Concrètement: le compte de résultats de 1990 présente un excédent de recettes de 4993 francs pour la caisse centrale et une perte de près de 40 000 francs pour la revue Protection civile. Le budget des coûts de 1992 prévoit d'ores et dèjà une perte de 10 000 francs pour la caisse de l'association et de 28 250 francs pour la revue. Il faut toutefois mentionner que la budgétisation des recettes a été

Etant donné la situation financière tendue, l'augmentation du prix de l'abonnement à la revue Protection civile de 14 francs à 17 francs n'a suscité au-cune opposition. Peter Wieser a expliqué que le supplément de 3 francs était encore psychologiquement suppor-

A l'avenir, au printemps

L'Assemblée des délégués a été appelée à traiter encore un autre dossier concernant la révision partielle des statuts de l'USPC. Il s'agissait avant tout d'apporter certaines corrections à caractère rédactionnel. La modification matérielle la plus importante concernait la fixation d'un nouveau délai pour l'Assemblée des délégués qui, à l'avenir, aura lieu au printemps, au lieu du troisième trimestre comme jusqu'ici. La prochaine assemblée aura lieu à GeL'Assemblée a en outre procédé à une élection de remplacement au comité central. Pour succéder à Bob Walter, décédé en décembre 1990, c'est Monsieur Fritz Heiniger qui a été élu, sur proposition de la Société suisse pour la protection des biens culturels.

Un monde en révolution

L'exposé de M. Karl Kennel, président de la CRS, a constitué un point fort de l'Assemblée des délégués. Depuis quelques années, le monde connaît des mutations politiques et sociales profondes et rapides. Karl Kennel a rappelé ensuite que les aspirations à bénéficier de la liberté individuelle, de l'épanouissement personnel et à la démocratie sont des caractéristiques essentielles, qui ne marquent pas uniquement les européens. Ces aspirations appartiennent surtout à la nature humaine et peuvent entraîner apparemment partout dans le monde des modifications des structures politiques. Poursuivant son exposé, le président de la CRS en est venu à parler de la dégradation croissante de la situation économique que connaissent de nombreux pays du Tiers-monde. Il a fait état en outre de l'explosion démographique véritablement dramatique dont les conséquences se font toujours plus sensibles. Compte tenu des conditions constamment nouvelles, l'organisation de la Croix-rouge doit, elle également, repenser sa position et sa mission future.

Nottwil a valu le voyage

Les organisateurs de l'USPC de Lucerne ont reçu les louanges massifs des participants pour avoir organisé à la perfection l'Assemblée des délégués. Le centre paraplégique est apparu comme un lieu de séance tout à fait idéal, avec ses infrastructures généreuses et à la pointe de la modernité. Après la partie officielle, les délégués ont eu l'occasion de visiter le centre CRS, le centre paraplégique et l'hôpital militaire.

Le texte en allemand a paru dans Protection civile 9/91.



Les délégués et les invités suivent avec une attention soutenue le déroulement de l'AD.

«Monsieur protection civile» à double! A gauche l'ancien Directeur de l'OFPC, Walter König et Hans Mumenthaler, Directeur actuel qui se retirera de sa fonction au printemps prochain.



ILS ONT DIT:

Robert Bühler, Président central USPC:

«Ce n'est pas une Suisse timorée, égoïste, indolente et défensive qui pourra mener à bien ses tâches, mais une Suisse avec un sens prospectif, une Suisse marquée par le courage, la confiance en soi, l'activité et la créativité, la capacité consensuelle et la solidarité, enfin, une Suisse qui sache décider et gérer ses décisions.»

Karl Kennel, Président de la Croix-Rouge suisse:

«Je perçois une douloureuse perte du sens des valeurs qui ont contribué à forger notre pays et nous ont aidé également à maîtriser les temps difficiles de notre Histoire. Au nombre de ces valeurs perdues figurent le sens civique, la solidarité, le consensus et la volonté de compromis.»

Hans Mumenthaler, Directeur de L'Office fédéral de la protection civile:

«La réforme Protection civile 95 n'a pas pour objet des retouches, mais bien des nouveautés fondamentales.»

Alfred Vogt, représentant de la protection civile de la Principauté du Liechtenstein:

«En tant qu'Etat le plus petit de l'Europe centrale, nous avons besoin de l'amitié bienveillante de nos voisins et vivons en étroites relations avant tout, avec la Suisse. Or, la Suisse précisément nous donne la preuve renouvelée que nous avons des amis fiables et des partenaires importants sur lesquels nous pouvons compter.»

D' Ulrich Fässler, Directeur des affaires militaires du canton de Lucerne

«Hans Mumenthaler, vous avez fait de grandes choses pour la protection civile Suisse et pour celle également du canton de Lucerne. Vous êtes au sens le plus vrai de ces mots notre «Monsieur Protection civile» et vous laisserez derrière vous des valeurs permanentes.»